

DIRECTIVES DE PUBLICATION

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Documents requis et format	Veillez faire parvenir à l'adresse de la revue (revue.ere@ugam.ca) les documents suivants : • l'article paginé, présenté à simple interligne en utilisant des marges normales (2,54 cm en haut et en bas; 3,18 cm à droite et à gauche) et un caractère d'imprimerie de 12 points en Times New Roman; • le résumé en français et en anglais, chacun ne dépassant pas 150 mots. L'auteur peut aussi nous soumettre un résumé dans sa langue première; • une notice biographique de chaque auteur d'au plus 75 mots comprenant l'institution ou l'organisme d'attache, la fonction, les champs de spécialité/intérêt, l'adresse courriel (facultatif); • six mots clés en français et six mots clés en anglais. Les textes doivent comporter le moins d'interventions de mise en page et de styles possibles. Ils doivent être envoyés en version électronique Word. Ne jamais utiliser les espacements automatisés avec la fonction paragraphe.
Longueur des textes	La longueur maximale des textes, incluant le résumé, les tableaux et figures, les notes et la liste des références bibliographiques, est la suivante : • pour les articles soumis à la section « Recherches et Réflexions » : 7 500 mots ou 15 pages; • pour la section « Regards » : 3 000 mots ou 6 pages; • pour les recensions d'écrits (analyses critiques d'ouvrages récents : livres, ouvrages collectifs, dossiers thématiques, rapports de recherche, ressources) ainsi que pour les comptes rendus d'événements : 1 000 mots ou 2 pages.
Structure de l'article	Chaque texte (sauf pour les recensions d'écrits et les comptes rendus d'événement) comporte les parties suivantes, dans l'ordre : • le titre; • le résumé en français et en anglais. Si la langue d'origine de l'auteur est autre, il peut soumettre également un résumé dans sa langue; • le texte; • les notes en fin d'article; • une note biographique de l'auteur ou de chacun des co-auteurs (75 mots maximum par note); • la liste des références bibliographiques.
Titres et sous-titres	Le titre de l'article doit être significatif (maximum de 15 mots). Il est centré et si nécessaire, il est scindé sur plusieurs lignes par unités de sens. Les sous-titres doivent être écrits en lettres minuscules et en caractères gras, mettant ainsi en évidence la structure de l'article pour en faciliter la lecture. Ne jamais commencer l'article par un sous-titre : il faut une introduction (ne pas numéroter l'introduction). De même, chaque section principale doit comporter une courte introduction avant les sous-divisions. Numéroter les sections et sous-

	sections (1. et 1.1). S'il y a lieu de subdiviser davantage, utiliser des puces.
Féminisation	- Utiliser autant que possible les termes neutres (par exemple, « le personnel éducatif »). - La féminisation est laissée à la discrétion des auteur.e.s en s'appuyant sur les exemples suivants : « les étudiants et les étudiantes » ou « les étudiant.e.s ».
Normes typographiques	Italique : Réserver son utilisation aux mots étrangers, aux titres d'ouvrages ainsi qu'à certains mots ou expressions qu'on souhaite mettre en évidence. Guillemets : Utiliser toujours les guillemets français (« guillemets français ») avec un espacement après le guillemet d'ouverture et un espacement avant le guillemet de fermeture. N'utiliser les guillemets anglais (" ") que s'il s'agit de mots ou de segments à l'intérieur de citations déjà entre guillemets. Soulignement : Ne jamais utiliser. Gras : Réserver son utilisation aux titres et aux sous-titres. Accents : Ne pas oublier d'accentuer même les majuscules. Les acronymes ne portent pas d'accent. Crochets : Pour les citations, mettre entre crochets les lettres ou les mots ajoutés ou changés, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage. Esperluette : Utiliser toujours le « et » au lieu de « & ».
Acronymes et sigles	Tout nom d'instance ou d'organisme pouvant être réduit à un sigle ou à un acronyme doit d'abord, dans une première occurrence, être écrit au long (en toutes lettres) et être immédiatement suivi de son sigle entre parenthèses. Vérifier l'utilisation des majuscules et minuscules pour le nom des organisations.
Citations	Les citations courtes (moins de 3 lignes) sont présentées entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes, sans italique. Les citations longues (4 lignes et plus) sont présentées sans guillemets et sans italique, avec une indentation (retrait) pour distinguer la citation de l'ensemble du texte. Les citations doivent toujours être en français. Lorsqu'il s'agit d'une traduction non publiée, celle-ci doit être suivie de la mention [traduction libre]. Si nécessaire ou pertinent, la version en langue originale peut être présentée dans une note de fin d'article.
Tableaux, figures et photos	Les tableaux et figures (dont les photos) doivent : - apporter des éléments de compréhension et de clarification du contenu du texte; - être numérotés en chiffre arabe et porter un titre centré en caractère d'imprimerie gras de 12 points (Times New Roman); - être préalablement annoncés dans le texte. Le titre des tableaux apparaît au-dessus (par exemple, Tableau 1 : Les composantes...), alors que pour les figures (dont les photos), le titre se place en dessous. Seulement les photos nécessaires à la compréhension du texte seront acceptées.

	Le cas échéant, il faut indiquer sous le titre du tableau, de la figure ou de la photo la provenance de cette information : auteur, date, page. Ou encore, si c'est le cas, indiquer la (ou les) source(s) qui ont inspiré le tableau ou la figure (Inspiré de Auteur, date; adapté de Auteur, date). S'il y a lieu, l'auteur de l'article veillera à obtenir les droits de reproduction. S'ils ont été réalisés avec un logiciel autre que celui utilisé pour le texte, il faut présenter les figures et les tableaux sur des pages distinctes en ayant soin d'indiquer le lieu d'insertion dans le corps du texte (par exemple : Figure 2 ici). La version originale des tableaux et figures doit être envoyée dans un fichier séparé, en même temps que la version électronique de l'article (le format PDF n'est pas suffisant).
Références dans le texte	Lorsqu'on cite des auteurs, on doit placer les références dans le texte, immédiatement après la citation ou le mot auquel elles se rapportent. Par exemple : (Gagné, 2007, p. 7). Si l'on cite deux pages ou plus, on insérera un trait d'union entre la première et la dernière page citée, comme dans l'exemple suivant : (Berryman, 2009, p. 57-58). Si l'on cite plusieurs auteurs pour une même idée dans le texte, ils sont placés par ordre de date, du plus ancien au plus récent, puis pour une même date, par ordre alphabétique. Si l'on cite deux textes publiés par le même auteur la même année, on les différenciera en ajoutant une lettre à l'année, comme dans l'exemple suivant : (Orellana, 2007a; 2007, b). On utilise l'expression « et coll. » dans le texte seulement pour plus de trois auteurs (Girault et coll., 2014). Pour d'autres exemples, consulter : http://www.guidemt.uqam.ca/citer/inserer-une-reference-texte
Références bibliographiques	La revue étant francophone, il faut privilégier dans la mesure du possible l'usage de références bibliographiques en français ou traduites en français. • Placer les références bibliographiques à la fin du texte. • S'assurer que toutes les références indiquées dans le texte et seulement celles-ci s'y trouvent. • Références anglophones : la première lettre de chaque mot (sauf a, the, of, etc.) du titre de la monographie ou de la revue (mais pas de l'article) doit être en majuscule. La revue applique les normes bibliographiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Le modèle attendu pour les types de références les plus courants est présenté ci-après. Pour plus de détails, consulter l'outil de recherche par type de ressource du service des bibliothèques de l'UQAM.
Livre	Sauvé, L. (1997). <i>Pour une éducation relative à l'environnement - Éléments de design pédagogique, Guide de développement professionnel à l'intention des éducateurs</i>. Montréal : Éditions Guérin - Eska, 2e édition

Chapitre	Bachelart, D. (2001). Exploration éco-formatrice et genèse de l'éco-citoyenneté. Dans R. Barbier et G. Pineau (dir.). <i>Les eaux écoformatrices</i> (p. 213-227). Paris : Éditions L'Harmattan.
Article de périodique	Pruneau, D., Vautour, C., Prévost, N., Comeau, N. et Langis, J. (2009). Construire des compétences d'adaptation aux changements climatiques, grâce à l'éducation relative à l'environnement. <i>Éducation et francophonie</i> , 37(2), 132-151.
Article de périodique électronique	Villemagne, C. (2008). Regard sur l'éducation relative à l'environnement des adultes. <i>VertigO</i> 8(1). Récupéré le 3 mai 2012 de : www.vertigo.uqam.ca/vol8no1/art5vol8no1/carine_villemagne.html
Thèse ou mémoire	van Steenberghe, E. (2012). <i>Les représentations sociales des liens entre la santé et l'environnement : vers des pratiques éducatives appropriées en matière de santé environnementale auprès de populations défavorisées en milieu urbain</i> . Thèse de doctorat inédite. Université du Québec à Montréal.

Mise à jour : 30 janvier 2017